



Demi-journée ECOMOBILITE : Se déplacer en Sambre-Avesnois : enjeux, expériences et perspectives pour un territoire écomobile

Vendredi 9 décembre - Fourmies



L'EXPERIMENTATION WENOW



LE PARC ET LA MOBILITE

La Charte du Parc 2010-2022, reconnue « Agenda 21 », intègre l'enjeu « climat » et affirme des ambitions partagées qui rejoignent celles des Territoires à énergie positive pour la croissance verte. Elle affirme la nécessité, pour le territoire, de participer à la lutte contre le changement climatique (orientation 10) et de promouvoir le développement d'une citoyenneté responsable (orientation 11).



- 1 territoire labellisé TEP-CV en avril 2015
- 11 projets intercommunaux amorçant un tournant en matière de transition énergétique reconnus par le Ministère
- Définition d'une stratégie globale entre le SMPNRA et le SMSCoT
- Inscription dans la convention TEP-CV et reconnaissance de l'ADEME du rôle du Parc et de l'ADUS en tant qu'animateurs / incitateurs / facilitateurs pour accompagner les collectivités dans une stratégie du changement et pour mener avec ces dernières des actions exemplaires en matière de transition énergétique.

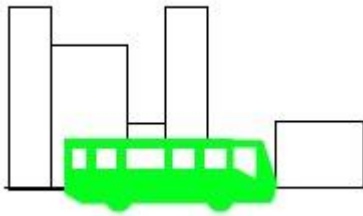
COMMENT CA MARCHE ?



Ajoutons la dimension « EVITER »

LE CONCEPT, LES ENJEUX ET OBJECTIFS (2/2)

Ensemble, équipons progressivement :



LA FLOTTE DE VEHICULES
DES COLLECTIVITES



LES FLOTTES DE
VEHICULES DES
ENTREPRISES



LES VEHICULES DES
HABITANTS

pour passer de l'addition de démarches individuelles, certes vertueuses, à une dynamique collective

LE RÔLE DU PARC DANS CETTE EXPERIMENTATION

- Favoriser l'appropriation de la solution WeNow comme outil d'animation de développement et de mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie mobilité
- Encourager l'inscription de chacun dans des démarches solidaires
- Développer un système reposant sur la participation volontaire au cœur d'un système démocratique

				3	5	8	0	5				
				V	O	I	T	U	R	E	S	
				N	E	U	T	R	E		C	O

				1	2	8	6	2	5			
				T	O	N	N	E	S			
				C	O	2		E	V	I	T	E

ENSEMBLE, SOYONS LE
PREMIER TERRITOIRE
NEUTRE EN CO2 SUR LA
MOBILITE ROUTIERE